

Three large gear icons in shades of orange and brown are arranged in a diagonal line across the top half of the slide, behind the main text.

**PATIENTS SANS FRONTIÈRES - LEVER
LES BARRIÈRES DANS LE BENELUX :
VISION STRATÉGIQUE
DE L'AGENCE ESANTÉ**

1 L'Agence eSanté, en bref

2 Luxembourg, pays cosmopolite : particularités

3 Les barrières & comment les lever

4 La réponse de l'Agence eSanté



Agence eSanté, compétence e-santé nationale luxembourgeoise



Oct. 2006

Gouvernement luxembourgeois lance plan d'action e-santé



17/12/2010

Art 60ter et 60quater du Code de la sécurité sociale :
base légale pour Agence eSanté et le Dossier de Soins Partagé (DSP, le dossier de santé électronique)



2012

Agence eSanté est opérationnelle

2017

17 employés
6 nationalités
11 langues



Agence eSanté : son conseil de gérance



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé





Agence eSanté – les missions

eSanté Lux Plateforme

- La réalisation, le déploiement, l'exploitation et la gestion administrative et technique d'une plateforme électronique nationale d'échange et de partage de données de santé, ainsi que d'applications et de systèmes informatiques de santé à l'échelle nationale (comportant le DSP)

Interopérabilité & Sécurité

- La promotion de l'interopérabilité et de la sécurité dans la mise en place de systèmes d'information de santé

Schéma directeur

- L'établissement et la tenue à jour d'un schéma directeur des systèmes d'information de santé, déclinant une stratégie nationale, articulée autour des priorités sanitaires du pays d'une part et les besoins d'échange et de partage des acteurs du secteur d'autre part

Orientation

- Le conseil des autorités de tutelle en matière des choix stratégiques des systèmes d'information de santé

Communication externe

- L'information des patients et des prestataires sur les modalités opérationnelles et les mesures de sécurité en rapport avec le dossier de soins partagé et la plateforme électronique nationale d'échange et de partage de données de santé



2 missions principales

Echange et partage de données de santé

Développer et mettre en oeuvre une **plateforme électronique nationale** facilitant ce partage et échange

Objectifs principaux de la **plateforme eSanté** nationale luxembourgeoise :

- Faciliter une communication sans heurts entre professionnels de santé
=> **Continuité des soins**
- faciliter des soins de santé mieux coordonnés et un système de santé compréhensif et efficiente.
=> **Soins intégrés**

Definir une **stratégie nationale** pour promouvoir l'interopérabilité entre les divers systèmes d'information de santé.

1 L'Agence eSanté, en bref

2 Luxembourg, pays cosmopolite : particularités

3 Les barrières & comment les lever

4 La réponse de l'Agence eSanté



Un pays véritablement cosmopolite avec un fort engagement politique vis-à-vis du développement économique autour des solutions TICs

Plan d'action national e-santé



Mme Lydia Mutsch – Ministre de la santé

Lancé en 2006 par le Ministre de la santé Mars di Bartolomeo, continué par la Ministre de la santé actuelle Lydia Mutsch

Stratégie nationale « Digital Lëtzebuerg »



M. Xavier Bettel – Premier ministre

L'objectif de l'initiative intitulée "Digital Lëtzebuerg" est de renforcer et de consolider à terme le positionnement du pays dans le domaine de l'ICT et de hisser le Luxembourg en centre d'excellence "high tech".



Le Luxembourg, pays cosmopolite : particularités



576.200 résidents

dont 46,7 % résidents étrangers d'origine :

- portugaise : 16,2 %
- française : 7,2 %
- belge : 3,4 %
- Italienne : 3,5 %
- 170 nationalités différentes

3 langues officielles: français, allemand, luxembourgeois
(+ anglais : langue des affaires)



Luxembourg, pays cosmopolite : particularités



- ~ 180.000 frontaliers (FR/BE/ALL)
- Fait partie de la **Grande Région** (population : + 11,2 million habitants)
- Membre du **Benelux** (population: 28,5 million), et de l'**UE** (503 million habitants)



Flux de citoyens – flux de patients : quelques exemples

- Cas des voyageurs luxembourgeois réguliers à destination de Nice

Etude (nov. 2015) : 37.000 voyages par an (*1 voyage = 1 personne voyageant Lux-Nice sur 1 an*), dont 33.500 résidents luxembourgeois, dont seniors : 8.400
- Cas des résidents d'origine portugaise (93.000+) retournant dans leur pays natal pour vacances, retraite,...
- Flux de patients entre pays du Benelux, et avec la France et l'Allemagne : minimum 170.000 (cfr. rapport «*Patients sans frontières – flux de patients transfrontaliers dans le Benelux*» sur base d'étude menée par Secrétariat Général du Benelux)



Au moins

168.177

patients traversent la frontière pour recevoir un traitement dans un autre pays du Benelux, en Allemagne ou en France. Cela concerne les soins tant programmés que non programmés.



Flux de patients des Pays-Bas vers le Luxembourg = 566 patients
Flux de patients du Luxembourg vers les Pays-Bas = 19 patients
Flux de patients des Pays-Bas vers la France = 1.997 patients
Flux de patients de la France vers les Pays-Bas = 264 patients



Les personnes ne s'arrêtent pas aux frontières,
les soins de santé non plus

➔ nécessité de partager et échanger des données de santé, aussi sur le plan transfrontalier

➔ solutions e-santé

1 L'Agence eSanté, en bref

2 Luxembourg, pays cosmopolite : particularités

3 Les barrières & comment les lever

4 La réponse de l'Agence eSanté



Luxembourg : un petit pays, confronté aux mêmes
dens que nos «grands» pays voisins






Les obstacles

- diverses langues
- multitude de systèmes d'information de santé
- diversité de professions de santé avec leur propre "grammaire"
→ différents silos d'informations

Comment lever ces obstacles ?

En utilisant un **LANGAGE COMMUN**, des référentiels

- sémantiques : des codes internationaux
- techniques : des standards internationaux



Syndrome de West



Epilepsie en flexion généralisée



Encéphalite myoclonique infantile avec hypsarythmie



Mäi Kand mécht epileptesch Krisen

Un besoin fort d'interopérabilité sémantique dans un contexte multiculturel



Blitz-Nick-Salaam Anfälle



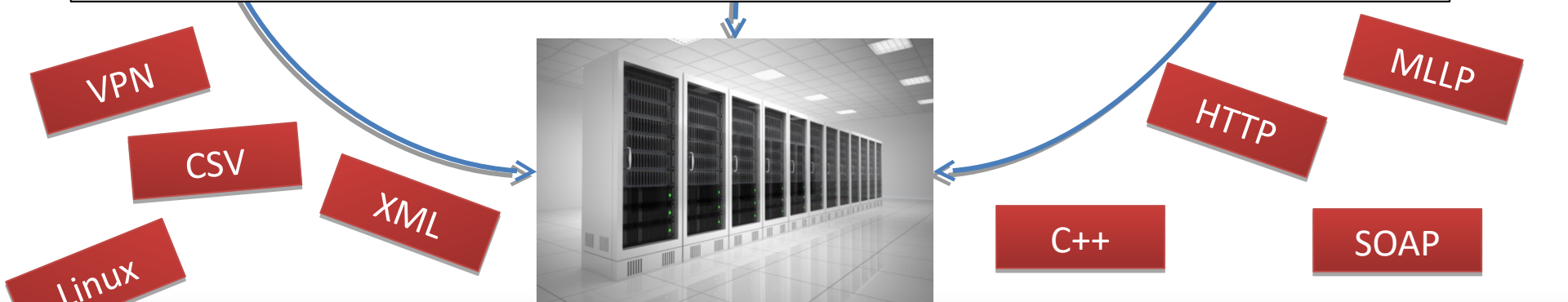
Juvenile spasms



Espasmos infantis



Une interopérabilité technique au service de la prise en charge coordonnée



La donnée pertinente pour chaque professionnel de santé dans l'intérêt du patient

1 L'Agence eSanté, en bref

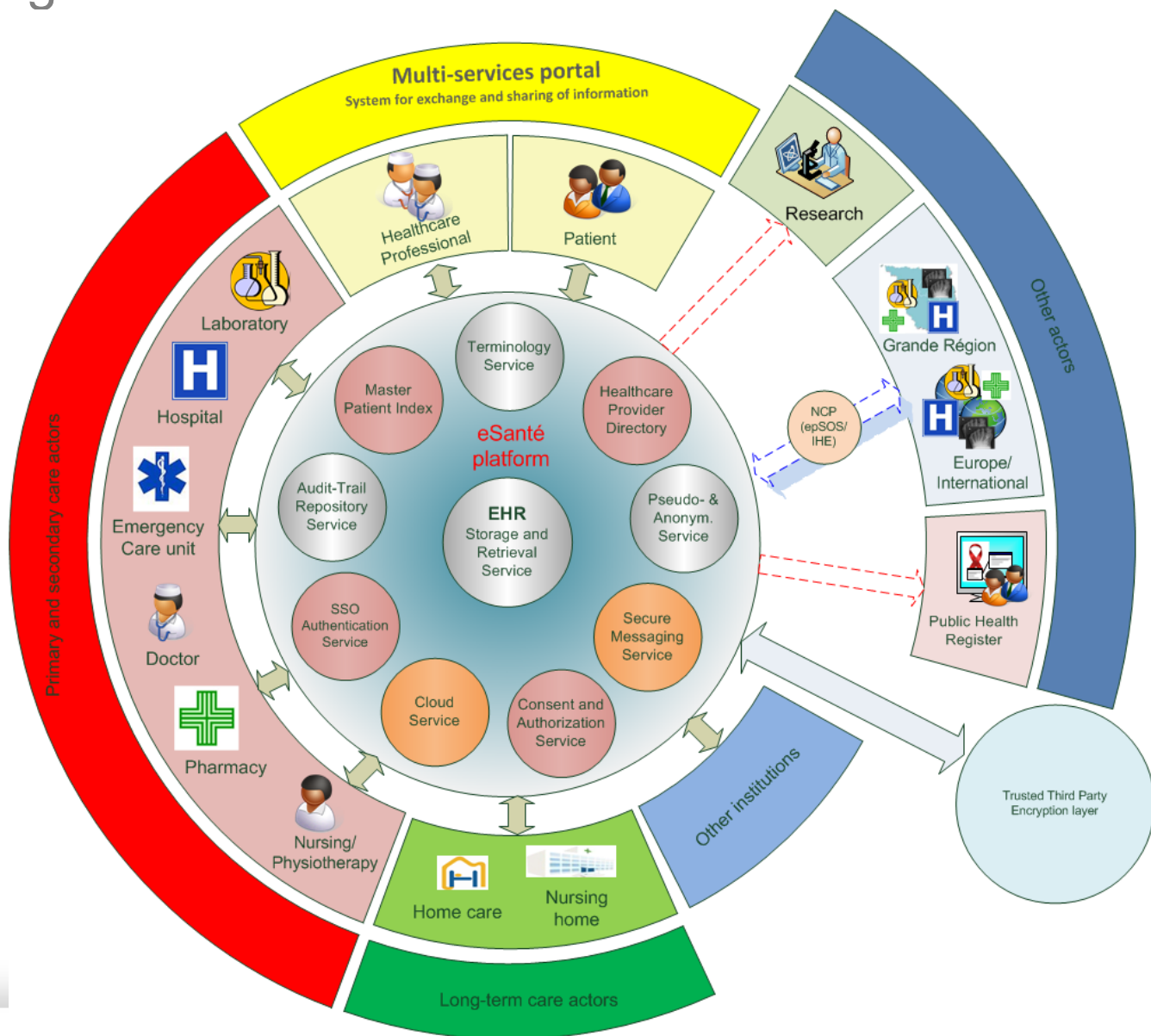
2 Luxembourg, pays cosmopolite : particularités

3 Les barrières & comment les lever

4 La réponse de l'Agence eSanté

La réponse de l'Agence eSanté

1. Mettre en place une Plateforme eSanté répondant aux standards et normes internationaux (IHE, HL7,...)





2. Participation à des projets/programmes européens :

- CEF (Connecting Europe Facility) :
- cadre dans la stratégie générale européenne «Horizon 2020»
- objectif : création d'une infrastructure de services numériques en Europe, permettant l'échange de données entre les Etats Membres via un réseau uniforme.
Concrètement : pour le déploiement de l'échange de deux services génériques : le résumé patient (Patient Summary) et la ePrescription
- 16 Etats Membres européens retenus (des 20 qui avaient introduit un dossier de candidature de participation) + la Suisse



2. Participation à des projets/programmes européens :

- Trillium Bridge II :

- objectif : faciliter l'interopérabilité des dossiers de santé électroniques et rendre possible l'échange électronique du résumé patient entre les pays européens et d'autres pays à travers le monde, dont plus particulièrement les Etats Unis
- vise à développer un seul Résumé Patient International standard
- consortium composé de divers acteurs de la e-santé issus de 14 pays, dont 12 Etats Membres européens



2. Participation à des projets/programmes européens :

- EURO-CAS (EURO-Conformity Assessment Scheme) :
 - Objectif : définir d'ici fin 2018 un Schéma d'Evaluation de Conformité en e-santé pour l'Europe.
Ce schéma permettra aux acteurs européens, via des centres de test reconnus, de valider la conformité de solutions et produits e-santé par rapport aux standards internationaux, et aux besoins des programmes e-santé tant régionaux que nationaux.
 - consortium international mené par IHE-Europe, leader renommé dans le domaine des standards e-santé, et composé de 14 acteurs du domaine de la e-santé

3. Collaboration avec nos homologues dans divers pays européens (Portugal, France, Grèce,...)



LU EMBOURG

LET'S MAKE IT HAPPEN

Cross-border
healthcare data
exchange

Merci de votre attention!

Daisy Smet

*Responsable pôle administration-communication
daisy.smet@agence-esante.lu*



More info : www.esante.lu

G.I.E. Agence eSanté Luxembourg

Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé

Bureaux : 125, route d'Esch L-1471 Luxembourg
Villa Louvigny – Allée Marconi L-2120 Luxembourg
RC Luxembourg C-69

© 2016 Agence eSanté, some images © by Shutterstock

AGENCE
eSanté
L U X E M B O U R G

Agence nationale
des informations partagées
dans le domaine de la santé